

Chers parents,

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a annoncé que les contenus en éducation à la sexualité seront obligatoires pour tous les élèves du primaire et du secondaire à la rentrée 2018-2019.

Les élèves recevront de 5 à 15 heures d'éducation à la sexualité pendant l'année scolaire en cours. L'école a une responsabilité en matière d'éducation à la sexualité depuis près de 40 ans au Québec :

- des années 1980 à 2000 : le cours Formation personnelle et sociale était donné par les enseignants;
- depuis le début des années 2000 : l'éducation à la sexualité se fait lors d'interventions variées par des enseignants et des professionnels de l'école.

L'éducation à la sexualité est importante pour le développement harmonieux des enfants; elle permet à vos enfants de mieux se connaître, de promouvoir des rapports égalitaires et de comprendre des événements importants de leur développement. L'éducation à la sexualité à l'école se poursuit donc avec le déploiement de contenus précis pour chacune des années scolaires.

Les contenus déterminés par le Ministère tiennent compte de l'âge et du développement des élèves et respectent les recommandations d'experts comme l'Organisation mondiale de la santé et l'UNESCO. Ils tiennent également compte des réalités contemporaines, telles que l'accès facile à des images et des messages sur la sexualité dans l'espace public et l'utilisation des réseaux sociaux.

L'éducation à la sexualité sera offerte par le personnel scolaire, avec la collaboration de certains partenaires choisis par l'école (réseau de la santé, organismes communautaires).

Différents thèmes seront abordés avec les élèves, selon les années :

- **Globalité de la sexualité** : la sexualité au cœur de l'identité de chaque personne; les dimensions de la sexualité : physique, psychologique, affective, socioculturelle, etc. (1^{re}, 3^e, 6^e année)
- **Croissance sexuelle humaine et image corporelle** : connaître son corps, l'apprécier et en prendre soin; comprendre la puberté. (2^e, 4^e, 5^e, 6^e année)
- **Identité, rôles et stéréotypes sexuels, et normes sociales** : l'expression de la masculinité et de la féminité, l'importance de pouvoir s'exprimer librement au-delà des stéréotypes. (1^{re}, 3^e, 4^e, 6^e année)
- **Vie affective et amoureuse** : l'amitié, l'expression des sentiments, les sentiments naissant à la puberté, etc. (2^e, 4^e, 6^e année)
- **Prévention des agressions sexuelles** : les règles de sécurité, les façons de se protéger, l'importance de parler à un adulte pour dénoncer une agression sexuelle. (1^{re}, 3^e, 5^e année)
- **Grossesse et naissance** : la rencontre de l'ovule et du spermatozoïde, le phénomène de la naissance, les étapes de développement du fœtus dans l'utérus. (2^e année)

L'école et la famille ont des rôles complémentaires en éducation à la sexualité. Cette complémentarité renforce et optimise les actions de chacun. Soyez assurés, chers parents, de la grande importance que l'équipe-école accorde au bon développement de chacun des élèves.

Pour en savoir plus, consultez le www.education.gouv.qc.ca/education-a-la-sexualite .

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Ci-joint : un document précisant les contenus qui seront abordés cette année en éducation à la sexualité.